



LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

SUISSE

ABONNEMENTS

Un an Six mois :
 Suisse Fr. 6» — Fr. 3» —
 Union postale » 12» — » 6» —
 On s'abonne à tous les bureaux de poste.

Paraissant le Jeudi et le Dimanche à la Chaux-de-Fonds

ANNONCES

suisse 20 d., offres et demandes
 de place 10 ct. la ligne,
 étrangères 25 centimes la ligne
 Les annonces se paient d'avance.

Organe de la Chambre suisse de l'Horlogerie, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels.

Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal.

Bureau des Annonces : HAASENSTEIN & VOGLER, 32, rue Léopold Robert, CHAUX-DE-FONDS et succursales en Suisse et à l'étranger.

La colonie suisse de Madrid et le traité de commerce avec l'Espagne

La Chambre cantonale du commerce a reçu, de Madrid, le document suivant :

La Colonie suisse à Madrid, convoquée par une représentation des différentes branches de commerce de cette ville, dans le but de traiter de la prochaine modification des relations commerciales avec l'Espagne, dont la convention est dénoncée pour le 31 août prochain, a résolu d'envoyer à qui de droit le vote suivant :

La Ligue agraire suisse vient de déclarer et spécialement par l'organe du conseiller national M. Fonjallaz.

« Que le droit d'entrée de fr. 8 stipulé pour les vins italiens était trop bas pour ceux d'Espagne favorisés qu'ils sont, par la différence du change. Que la Suisse n'avait aucun intérêt à un traité avec l'Espagne ; que celui de 1892 avait été signé parce qu'on comptait alors avec les Colonies, ainsi que sur le paiement des arriérés des soldes des régiments suisses. Que dans le cas de conclure un nouveau traité, on y insérerait une clause comme condition *sine qua non* : qu'au droit de fr. 8 soit ajouté la différence du change, et que les arriérés des soldes des régiments soient payés dans un délai fixe. »

En outre, plusieurs journaux suisses ont publié des articles assez hardis dans le même sens.

Comme ceci constitue le plaidoyer d'une des parties intéressées dans le litige économique, la Colonie suisse qui représente principalement les intérêts de l'exportation suisse en Espagne, croit devoir émettre son opinion, tout en éclaircissant quelques-unes des manifestations plus haut énoncées.

M. Fonjallaz, pour justifier sa prétention de traiter plus durement les vins espagnols que les italiens, pour lesquels un droit de fr. 8 a été fixé, prétend que la perte au change de la monnaie de ce pays favorise l'exportateur et lui permet de couvrir en tout ou en partie, les droits avec cette différence.

Le bénéfice du change n'est pas un tel bénéfice, parce que la valeur de toute chose en Espagne est majorée du montant de ce change, ou pour mieux dire, de la différence de valeur de la peseta argent avec la peseta or. Par exemple : le kilo de pain coûte ici 50 centimes de peseta argent, la main-d'œuvre coûte 30 à 40% plus cher qu'à l'époque où il n'y avait pas de change, c'est-à-dire quand l'or n'avait pas fui et que les paiements pouvaient se faire en cette monnaie.

L'exportation des vins espagnols en Suisse en comparaison avec ceux d'Italie a contre elle la différence des frais de transport qui sont plus élevés pour les premiers et les met déjà de fait dans une situation d'infériorité pour les prix de vente.

L'excédant des vins, le produit le plus important que l'Espagne vend en Suisse, ne l'inquiète plus comme il y a 14 ans, lorsque le tarif Méline réduisait son exportation en France. On a arraché depuis des vignes et n'étaient les droits d'octroi exagérés à l'intérieur, elle consommerait en grande partie sa production.

Il n'est pas exact, comme le dit M. Fonjallaz, que l'appoint des colonies, perdues depuis, ait eu une influence considérable dans la conclusion du traité de commerce de 1892, puisque l'exportation dans ces pays a toujours été insignifiante, d'autant plus que ces marchés avaient été monopolisés par la métropole dans la loi de cabotage de 1892.

La question des arriérés des soldes des régiments suisses n'entra pas non plus en ligne de compte lors de la signature du traité de 1892 ; elle était déjà trop impopulaire à cette époque, pour qu'on songeât à s'en servir, comme d'un levier, en faveur de nos intérêts commerciaux, et l'on a grand tort de vouloir l'y mêler en ce moment. Si un arrangement final a été signé en 1900 pour une somme de pts. 900.000 qui après déduction des commissions, que l'on dit être d'un tiers suivant contrat du gouvernement suisse avec le consulat, et du change, la réduira à frs. 400 ou 450.000 ; ce n'est pas là une affaire d'importance telle pour qu'on l'enchaîne comme un sabot aux discussions d'un traité de commerce et qu'on y lie les intérêts commerciaux et industriels de deux nations ; n'étaient la maladresse dans les négociations et la cupidité des agents intermédiaires, cette affaire qui pèse comme un cauchemar sur la colonie, serait liquidée il y a vingt ans et aurait produit des millions.

Il est vraiment surprenant qu'on paraisse attacher aussi peu d'importance aux relations d'intérêt avec l'Espagne, qui occupe cependant toujours le septième ou huitième rang dans l'échelle de l'exportation suisse. Dans les statistiques elle vient immédiatement après la Russie et avant la Belgique et la Hollande. Elle s'est élevée dans les dernières années en moyenne de 16 à 20 millions par an, sans compter que bien des marchandises échappent au contrôle parce qu'elles ont pris le chemin d'autres nations avant d'être définitivement destinées à ce pays.

Nous avons sous les yeux les chiffres de notre commerce réciproque entre les deux pays en 1901 qui se présente comme suit :

Importation en Espagne.

| | | |
|--------------------------|--------------------------------|-----------|
| 1 ^{re} classe : | Verreries et articles simil. | 47.887 |
| 2 ^{me} » | Fers forgés et ouvrés . . . | 412.426 |
| 3 ^{me} » | Couleurs, saccarine . . . | 654.904 |
| 4 ^{me} » | Cotons filés, broderies est. | 810.321 |
| 7 ^{me} » | Soieries s. tous leurs aspects | 2.209.143 |
| 8 ^{me} » | Estampes et cartonnages . . | 198.108 |
| 9 ^{me} » | Bois | 261.380 |

A reporter 2.595.569

| | | |
|--------------------|-------------------------------|------------|
| | Report | 4.594.569 |
| 10 ^{me} » | Bétail | 401.882 |
| 11 ^{me} » | Montres | 6.772.620 |
| 11bis » | Electricité et machines . . . | 2.800.909 |
| 13 ^{me} » | Conserves, fromages . . . | 2.951.146 |
| 13 ^{me} » | Tissus de gomme | 288.432 |
| | Divers | 752.373 |
| | | 18.261.931 |

Exportation pour la Suisse

| | |
|--------------------------------|-----------|
| Bois, tonnellerie | 135.265 |
| Huile | 26.600 |
| Vins | 1.674.416 |
| Tonneaux pour retour | 349.144 |
| Divers | 46.366 |
| | 2.165.791 |

Différence en faveur de la Suisse . . . 16.096.140

Des chiffres ci-haut, il résulte que l'Espagne a exporté en Suisse en 1901 pour pesetas 2.165.791 de produits, parmi lesquels pour pesetas 1 millions 674.416 de vins.

Par contre elle a importé pour pesetas 18 millions 261.931 de marchandises, soit en notre faveur pesetas 16.096.140 ; est-il donc logique de sacrifier toute notre industrie dans le seul but de faciliter l'importation de ses vins dont le peu d'importance vis-à-vis de notre exportation saute aux yeux.

Si une rupture de relations se produisait, le fisc espagnol appliquerait dès le premier septembre prochain son tarif de la première colonne et plus tard sans doute un autre plus onéreux, qu'il prépare déjà. Nous aurions de suite une élévation de droits considérable et absolument prohibitive. Il y a des articles comme les soies, les broderies de St-Gall, les montres qui payeraient jusqu'à 8 ou 10 fois les droits actuels et qu'il serait par conséquent impossible d'importer.

Il faudra donc, avant de conclure aussi carrément à une rupture de relations, ou à y contribuer par des exigences maladroitement, s'assurer de l'opinion des fabricants suisses en général, dont un grand nombre ne travaillent que pour l'Espagne et pour lesquels cette rupture serait la ruine.

Ici le parti protectionniste espagnol propose de ne plus se lier avec la Suisse, de continuer aux autres pays le tarif conventionnel actuel et de l'en exclure ; car c'est le traité de 1892 qui a formé la base du régime douanier espagnol des 12 dernières années et qui en vertu de la clause de la nation la plus favorisée fut appliqué aux autres pays de l'Europe. C'est ce traité qui a empêché les Espagnols de pousser au prohibitionnisme.

Comme ce sont eux qui ont voix au chapitre en face du consommateur indifférent ou sans influence : il n'est donc pas à croire que l'Espagne tienne énormément à solliciter des traités, d'autant plus qu'il est dans son intérêt de res-

treindre son importation, afin d'incliner la balance économique en sa faveur, pour améliorer son change.

L'Espagne est en pleine éclosion industrielle, les centaines de jeunes gens qui fréquentent les écoles suisses en témoignent.

Le desideratum de la Ligue agraire suisse de renoncer à un traité avec l'Espagne remplirait les vœux des industriels espagnols.

Les concurrents de la Suisse, tels que la Belgique, l'Allemagne, la France, qui désirent ardemment le traité avec l'Espagne, sauraient en profiter, puisque l'application des tarifs de représailles, qui serait la conséquence d'une rupture, évincerait les produits suisses du marché espagnol.

Madrid, en Avril 1905.

SIGNATURES :

Pour la branche de machines et d'électricité :

G. Retor, ing. ; Ch. Isler, ing. ; F. Rohr, ing. ; E. Specker ; K. Franck ; E. Schœchlin ; G. Grimm ; A. Oetli, ing. ; E. Zehnder ; C. Schulthess ; F. Weydmann ; H. Schneider ; E. Büttikofer ; Strub ; J. Bantli ; J. Schneider ; L. Vullioud ; R. Zwink ; H. Homberger.

Pour la branche d'horlogerie :

A. Buser ; P. Siegrist ; J. Calame ; Gérard Girod ; J. Jequier ; J.-G. Girod ; G. Jequier ; C. Keppler ; L. Grosclaude ; Chs. Marchand ; E. Degen ; J. Richard ; R. Moser ; P. Beiner ; J. Schneider ; P. Sahli ; Chs. Voumard ; J. Grosclaude ; S. Bertini ; K. Roth.

Pour la branche de tissus, broderies, etc.

A. Graf ; J. Graf ; H. Wellauer ; E. Hæring ; W. Wullschleger ; H. Meyer ; Arnold ; Virchaud ; A. Bœschinger.

Pour la branche de moulins :

R. Schatzmann ; F. Wæchle.

Représentations et divers :

J. Sennhauser ; H. Bertschinger ; W. Grillet ; A. Guerra ; H. Kuoeh ; F. Ruchonnet ; E. C. Frefel ; E. Thalmann ; F. Ochsenbein ; Wernli ; E. Lehmann ; J. Lardelli ; F. Matossi ; C. Bloch ; Moesle ; Ad. Menel ; Ammann ; W. Kuhn ; J. Schær ; D. Johner.

Contrôle fédéral ; la question de la soudure

Dans le but d'apporter une solution à la question des soudures aux boîtes de montres d'or, le Département fédéral des Finances, d'où dépend actuellement le Bureau fédéral des matières d'or et d'argent, a décidé de recueillir les avis d'une commission composée de représentants d'administrations des bureaux de contrôle des matières d'or et d'argent, de fabricants d'horlogerie et de chefs de fabriques et d'ateliers de boîtes d'or.

Cette commission de laquelle sont également appelés à faire partie le secrétaire de la Chambre suisse de l'Horlogerie ainsi qu'un essayeur-technicien, tiendra ses séances à Berne, au Palais fédéral et la première est convoquée pour le 17 et.

La commission est composée comme suit :

- M. L.-H. Brandt, fabricant d'horlogerie, président de l'Administration du contrôle de la Chaux-de-Fonds.
- M. Favre-Perret, chef de fabrique de boîtes d'or, membre de l'Administration du contrôle de la Chaux-de-Fonds.
- M. Ad.-H. Frossard, chef du Bureau de contrôle de la Chaux-de-Fonds.
- M. F. Huguenin, secrétaire de la Chambre suisse de l'Horlogerie, La Chaux-de-Fonds.
- M. G. Steiner, essayeur-juré au Bureau de contrôle de la Chaux-de-Fonds.
- M. J. Guillod-Gaillard, président du syndicat des chefs de fabriques de boîtes de montres d'or, à la Chaux-de-Fonds.
- M. P. Junod, secrétaire du dit syndicat à la Chaux-de-Fonds.
- M. W. Rosat, fabricant d'horlogerie, président de l'Administration du contrôle du Locle.

M. E. Jaccard-Sandoz, chef d'atelier de monteurs de boîtes d'or, au Locle.

M. Aug. Weber, président de l'Administration du contrôle de Bienne.

M. J. Wyss, chef d'atelier de monteurs de boîtes d'or, à Bienne.

M. A. Maunoir, conseiller d'Etat, président de la Commission de surveillance du Bureau de contrôle de Genève.

M. M. Colomb, président de l'Association des fabricants et marchands d'horlogerie, Genève.

Chambre syndicale des horloges, bijoutiers et orfèvres du Département des Ardennes.

Cette association a pris récemment un certain nombre de résolutions au nombre desquelles figurent : la fusion générale de toutes les associations horlogères de France ; le relèvement de la fabrication des montres, pendules et réveils ; l'entente unanime de tous les fabricants de France et de l'étranger ; le retour, dans les magasins de la vente des montres, horloges et pendules ; le relèvement des prix pour la réparation des articles d'horlogerie ; le monopole de la vente des objets d'or et d'argent, etc.

La formation des ouvriers et des artisans en Allemagne

Extrait d'un rapport de M. Louis Arqué, gérant du Vice-Consulat de France à Nuremberg.

Dans les petits métiers (menuisiers, plombiers, maçons, etc.), la formation des apprentis a été depuis quelques années réglée administrativement en Allemagne par suite de la création des Chambres des métiers (*Handwerkskammern*) et du rétablissement des corporations libres et des corporations (*Innungen*). Il y a des corporations libres et des corporations obligatoires. Les membres d'un corps de métier peuvent, dans chaque ville, rétablir à la majorité des voix, avec l'approbation du gouvernement de la province, la corporation obligatoire. La Chambre des métiers établit le lien entre les Corporations, dont elle est la représentation légale. Un de ses principaux attributs est la surveillance de l'apprentissage et des clauses du contrat entre patrons et familles d'apprentis. De concert avec les corporations, elle réglemente des épreuves nécessaires pour passer du rang d'apprenti à celui de compagnon et pour accéder du compagnonage à la maîtrise. Nul ne peut porter le titre de maître s'il n'a subi avec succès l'examen régulier. Corporations et Chambres des métiers fondent, dirigent et entretiennent des Ecoles professionnelles. Ces Ecoles donnent à la fois l'enseignement technique et l'instruction générale. Beaucoup d'entre elles sont autorisées à jouer le rôle d'Ecoles de « continuation » professeurs et artisans des corporations distribuent de concert l'enseignement aux élèves. Chambres des métiers et Corporations organisent enfin des cours de maîtrise. La culture générale continue d'y tenir sa place à côté de la science professionnelle. Et une grande importance est attribuée aussi à l'arithmétique commerciale.

Le Musée bavarois des métiers (*Bayerisches Gewerbe-Museum*), établissement d'Etat dont le siège est à Nuremberg, seconde énergiquement les corporations dans l'œuvre des cours de maîtrise. Des cours y ont été professés en 1903 pour les serruriers, les menuisiers et les cordonniers. Le cours de cordonnerie par exemple comprenait des leçons de chimie, des leçons

de calcul commercial, des leçons sur différents cuirs, des leçons sur les machines usitées en cordonnerie et un cours sur l'anatomie du pied.

La nouvelle organisation protectionniste des métiers n'a peut-être nulle part d'effets plus sensibles qu'à Nuremberg, puisqu'en dehors des industries travaillant pour satisfaire les besoins de la vie locale (serruriers, boulangers, etc.), qui sont restés, là comme ailleurs, à l'état de petits métiers, nous voyons en outre substituer dans cette ville, avec la même simplicité d'organisation, un grand nombre de petites industries originales, travaillant indirectement pour l'exportation. Nous voyons cette législation exercer son influence sur l'apprentissage des batteurs de métaux, des fondeurs d'étain, des faiseurs de compas, des imprimeurs sur tôle, des faiseurs de brosses, des faiseurs de pinçaux, des cartonnières, des faiseurs de miroirs, des encadreurs, des cordiers, des tourneurs sur bois et encore d'autres corps de métiers dont nous n'avons pu parler, comme les tourneurs de pipes et les faiseurs de vis.

Dans la grande industrie, les fabriques entreprennent souvent elles-mêmes la formation de leurs apprentis. Elles instituent dans l'usine, à côté des cours techniques, des cours d'instruction générale. Les élèves sont ainsi dispensés de suivre d'autres leçons à l'extérieur. L'Ecole de continuation se trouve transportée dans la fabrique. Un exemple nous en est justement présenté dans les usines Schuckert. Dans l'école des apprentis de la Société Schuckert, la durée de l'enseignement est de quatre ans. Les fils des ouvriers de la maison sont admis de préférence. On reçoit des élèves étrangers moyennant le prix de 300 marks. Il y avait en 1903 un élève japonais. Un contrat régulier d'apprentissage intervient entre la direction de l'Ecole et les familles des élèves. L'établissement comprend deux sections, entre lesquelles les élèves sont répartis suivant leurs aptitudes : la grosse mécanique et la mécanique fine. L'Ecole était dirigée en 1903, pour la partie technique, par l'ingénieur Kuhne, inventeur de divers perfectionnements aux horloges électriques. Ces horloges sont fabriquées en grand nombre par la section de mécanique fine et elles sont vendues au public. Les autres articles fabriqués dans les deux sections sont cédés, après avoir été sévèrement éprouvés par un contre-maitre, aux usines Schuckert, pour leur propre usage. L'Ecole est donc considérée par les usines comme un petit atelier indépendant, avec lequel on traite pour l'achat de ses produits. L'Ecole doit ainsi couvrir une grande partie des frais généraux par la vente de sa production au public et aux usines. Dès le premier moment, les élèves se trouvent plongés au milieu des conditions réelles du travail industriel et tout ouvrier médiocre se trouve impitoyablement écarté.

Brevets d'invention

Horlogerie et Bijouterie

LISTE DES BREVETS ENREGISTRÉS

Enregistrements.

Cl. 64, n° 31933. 28 juin 1904, 8 h. p. — Montre de poche. — *Bernard Redepinning*, fabricant, 732 West Madison Street, Chicago (Illinois, Etats-Unis de l'Amérique du Nord). Mandataire: Patentbank Confidentia soc. an. Zurich.

Cl. 64, n° 31934. 15 août 1904, 6 1/2 h. p. — Mécanisme de remontage et de mise à l'heure. — *Girard-Degoumois*, fabricant d'horlogerie, St-Imier (Suisse). Mandataire: A. Mathey-Doret, Chaux-de-Fonds.

Cl. 64, n° 31935. 20 septembre 1904, 6 1/2 h. p. — Mécanisme de remontage et de mise à l'heure. — *Henri-A. Luigrin*, 33, Linden Street, Brooklyn (E.-U. d'Am.). Mandataire: E. Imer-Schneider, Genève.

Cl. 64, n° 31936. 21 septembre 1904, 6 1/2 h. p. — Cadran de montre. — *Fernand Pellet-Leuba*, remonteur, 20 a, Route Gare Nidau, Bienne (Suisse). Mandataire: E. Imer-Schneider, Genève.

Cl. 64, n° 31937. 14 novembre 1904, 7 1/2 h. p. — Mouvement de montre-chronographe. — *Numa Robert-Vaelti*, horloger, 21, Rue du Puits, Chaux-de-Fonds (Suisse). Mandataire: A. Mathey-Doret, Chaux-de-Fonds.

Cl. 64, n° 31938. 19 novembre 1904, 8 h. p. — Mécanisme d'arrêtage pour barillets-moteurs. — *Compagnie des Montres Invar*, 13, Rue du Commerce, Chaux-de-Fonds (Suisse). Mandataire: A. Mathey-Doret, Chaux-de-Fonds.

Cl. 64, n° 31939. 26 novembre 1904, 8 h. p. — Mouvement pour montre avec balancier visible. — *Charles Diltsheim*, fabricant d'horlogerie, 58, Rue Léopold Robert, Chaux-de-

Fonds (Suisse). Mandataire: A. Mathey-Doret, Chaux-de-Fonds.

Chansonnier Jaques Dalcroze. — En signalant l'apparition de ce joli volume, nous avons omis de dire que les éditeurs en était M. Sandoz, Jobin & Co, à Neuchâtel.

Cote de l'argent
du 6 Mai 1905

Argent fin en grenailles . . . f. 100.— le kil.
Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres fr. 102.— le kil.
Change sur Paris fr. 100.13 3/4

Commerce des déchets d'or et d'argent

Tableau des opérations d'achat, de fonte et d'essai de déchets d'or et d'argent faites pendant le 1^{er} trimestre de l'année 1905.

| Arrondissements | Acheurs, fondeurs et essayeurs autorisés | Opérations (Bordereaux rentrés) | | | | | Déchets achetés (valeur payée) | | | | |
|--|--|---------------------------------|---------|-------|-------|--------------------------------|--------------------------------|------------|------------|------------|--------------------------------|
| | | Janvier | Février | Mars | TOTAL | 1 ^{er} trimestre 1904 | Janvier | Février | Mars | TOTAL | 1 ^{er} trimestre 1904 |
| | | | | | | | Fr. | Fr. | Fr. | Fr. | Fr. |
| 1. Bienne | 5 | 482 | 168 | 219 | 569 | 545 | 55,687 90 | 34,778 65 | 42,700 95 | 133,167 50 | 144,348 55 |
| 2. Chaux-de-Fonds | 21 | 546 | 659 | 583 | 1,788 | 2,038 | 148,168 35 | 147,139 85 | 95,898 50 | 391,206 70 | 430,021 50 |
| 3. Delémont | 2 | 7 | 6 | 11 | 24 | 30 | 4,840 50 | 3,177 65 | 4,791 95 | 12,810 10 | 12,669 20 |
| 4. Fleurier | 8 | 17 | 8 | 14 | 39 | 49 | 3,816 80 | 543 40 | 595 95 | 4,956 15 | 5,189 90 |
| 5. Genève | 7 | 87 | 73 | 79 | 239 | 247 | 26,533 15 | 31,541 70 | 11,053 85 | 69,128 70 | 66,450 80 |
| 6. Granges (Soleure) | 2 | 22 | 19 | 23 | 64 | 52 | 2,771 65 | 2,064 55 | 1,014 85 | 5,851 05 | 3,102 60 |
| 7. Locle | 10 | 90 | 93 | 100 | 283 | 311 | 24,548 60 | 26,726 45 | 21,083 25 | 72,358 30 | 78,041 15 |
| 8. Neuchâtel | 6 | 24 | 12 | 24 | 60 | 70 | 933 20 | 8,880 45 | 1,749 55 | 11,563 20 | 5,292 05 |
| 9. Noirmont | 2 | 16 | 28 | 19 | 63 | 68 | 4,351 65 | 2,716 75 | 1,054 95 | 5,123 35 | 23,538 45 |
| 10. Porrentruy | 2 | 47 | 62 | 75 | 184 | 198 | 3,226 20 | 4,217 05 | 4,676 40 | 12,119 65 | 9,848 40 |
| 11. St-Imier | 4 | 45 | 68 | 50 | 163 | 141 | 8,719 10 | 11,108 — | 9,724 40 | 29,551 50 | 18,358 30 |
| 12. Schaffhouse | 3 | 15 | 5 | 9 | 29 | 36 | 5,858 40 | 560 50 | 3,189 25 | 9,608 15 | 15,854 20 |
| 13. Tramelan | 1 | 49 | 64 | 57 | 170 | 197 | 4,796 95 | 2,328 15 | 2,052 10 | 6,177 20 | 6,251 55 |
| 1 ^{er} trimestre 1905 | 73 | 1,147 | 1,265 | 1,263 | 3,675 | 3,982 | 288,252 45 | 275,783 15 | 199,585 95 | 763,621 55 | 818,966 65 |
| 1 ^{er} » 1904 | 72 | 1,210 | 1,389 | 1,383 | 3,982 | — | 307,328 20 | 255,356 70 | 256,281 75 | 818,966 65 | — |
| Différence en faveur du 1 ^{er} trimestre 1905 | 1 | — | — | — | — | — | — | 20,426 45 | — | — | — |
| » » » 1904 | — | 63 | 124 | 120 | 307 | — | 19,075 75 | — | 56,695 80 | 55,345 10 | — |

Berne, le 29 Avril 1905.

Bureau fédéral des matières d'or et d'argent.

BREVETS D'INVENTION
MARQUES DE FABRIQUE DESSINS ET MODÈLES EN TOUS PAYS

Mathey-Doret, Ingénieur-Conseil

OFFICE GÉNÉRAL FONDÉ EN 1888 LA CHAUX-DE-FONDS (Suisse)
La plupart des Brevets concernant l'Horlogerie sont enregistrés par cet office

DÉCORATION DE BOITES OR
CHARLES DEBROT FILS, LE LOCLE

SPÉCIALITÉS : Guillochés et 1000 feuilles soignées. — Décors à la machine. — Rayons excentriques. — Peintures et filets émail. — Ramolayés. — Ciselure. — Joaillerie. — Chiffres et armoiries. H 1577 C 1699

NOUVEAUTÉS pour échantillons de voyage. TÉLÉPHONE

Fabrique d'Assortiments à ancre
C. Scholl & Co
à Perles, près Bienne

Assortiments ancres levées visibles fixes de 7 à 30 lig. Garnissages en grenats, saphirs et rubis, en acier et anti-magnétiques.

Assortiments ancres pour montres extra-plates. Ancre détournée pour balanciers visibles.

Taillages d'ancres
Interchangeabilité absolue par procédé mécanique
Prompte livraison. Force et lumière électriques
Maison fondée en 1892 H 606 C 876

Outillage américain de haute précision et des plus modernes
Téléphone. Exportation.

FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE SONCEBOZ
Société Anonyme par Actions. Directeur: J. PERLET.
Maison fondée en 1849
Usine hydraulique et électrique — Procédés mécaniques perfectionnés

Manufacture d'Ebauches et Finissages de 13 à 36 lignes
Pièces à Clef et Remontoirs en tous genres, Ancre et Cylindre, à Verre et Savonnettes

Systèmes en vue, demi-vue, couvre-rochets, Revolver, Bascule, etc., etc., à ponts et 3/4 platines
Spécialités: Remontoirs soignés Extra-plats à 28 et 22/12^{mes} de hauteur totale
Ancre à Verre et Sav. en grandeurs 16, 17, 18, 18 1/2 lignes

Etude et entreprise de Calibres genres spéciaux

LA FABRIQUE NE TERMINE PAS LA MONTRE

H 611 J 4376

Spécialité de Montres 24 lig.
anti-magnétiques, Marque

G. KRENTEL & Co, Cormoret

FABRIQUE DE BOITES ARGENT ET GALONNÉES
J. Meier & Co, St-Imier
Installation moderne. — Boîtes en tous genres. — Spécialité de genres lentilles extra plates.
Prompte et sérieuse exécution. — Téléphone.
La maison se charge du décor et du finissage complet de la boîte. H 143763 J 4285

M. HARRINSON, de Liverpool

sera à la Chaux-de-Fonds, Hôtel central (chambre n° 6), lundi et mardi les 15 et 16 mai. Les fabricants de genres anglais sont priés de faire offres; commandes importantes et affaires régulières en montres or, argent et métal (payable toujours à La Chaux-de-Fonds). H 1625 C 1706

Achat au comptant.

Horlogerie soignée pour tous pays A. DOUARD, Bienne

Maison fondée en 1857

Montres 10 à 20^m, or, argent, nickel et acier.

Montres Goliath, 30 heures et 8 jours
pour voiture, voyage, bureau, automobiles, etc., avec et sans quantités

Montres Boules et Demi-Boules, avec et sans pierres.

Montres Bracelets en or, 9, 14 et 18 karats.

Montres 8 Jours, Brevet \oplus 7032.
14 à 60^m, réglage garanti.

Les mêmes 30 à 60 lignes avec répétitions à quarts ou à 5 minutes

Spécialités pour l'Angleterre en montres or

Messieurs les Grossistes passant à Bienne sont invités à venir
visiter mon exposition. H 560 C 522

N.-B. — Pour éviter les contrefaçons, **exiger les montres 8
jours avec brevet 7032 frappé sur la $\frac{3}{4}$ platine.**

Manufacture de pierres soignées pour horlogerie

Usine électrique avec outillage moderne

A. GIRARD

Fondée en 1900 Erlach (Suisse) Fondée en 1900

Tous genres en échappements et moyennes
rubis, saphirs et grenats

Olivés en tous genres Olivés en tous genres

H 213 C Demandez prix et échantillons 188

HORLOGERIE FRANÇAISE

Spécialité de Remontoirs ancre et cylindre
9³/₄, 11, 12, 16, 18, 19, 20, 22, 24, 30 et 36 lignes

Charles WETZEL

WETZEL & COLLOT

Successeurs

3, Place de l'Hôtel-de-Ville, MORTEAU (Doubs)

Maison fondée en 1872. Production annuelle: 180,000 montres

Adresse télégraphique: Wetzel & Collot, Morteau.

SPECIALITÉ DE FANTAISIES EN TOUS GENRES ET TOUTES GRANDEURS

Concessionnaire France et Colonies des marques

Moeris Patent, Chrono-Victrix, Dahlia et Sola

Luxe, Extra-luxe. Plus de 1000 genres variés. Nouveautés et fantaisies riches

SPECIALITÉ DE QUANTIÈMES PERFECTIONNÉS

Ateliers spéciaux pour la fabrication de la **montres or**,
tous genres et toutes grandeurs

Grand choix de Remontoirs, or, argent, acier, vieil-argent, niellés,
émaillés, sujets variés, etc. H 594 C 828

Montres sans aiguilles. — Chronographes. — Chronomètres. — Répétitions

La seule et la plus importante Fabrique d'Horlogerie produisant elle-même
une si grande variété de montres

Fabrique d'Horlogerie de Mühlheim

Müller & Co, Mühlheim s/Danube
(Wurtemberg, Allem.)

H 430 C Dépôt à Zurich 1536

Régulateurs, Tableaux, Pendules, Réveils

Dernières Nouveautés

Demandez les catalogues. 250 ouvriers. Exportation pour tous pays.

Les seules montres de dames

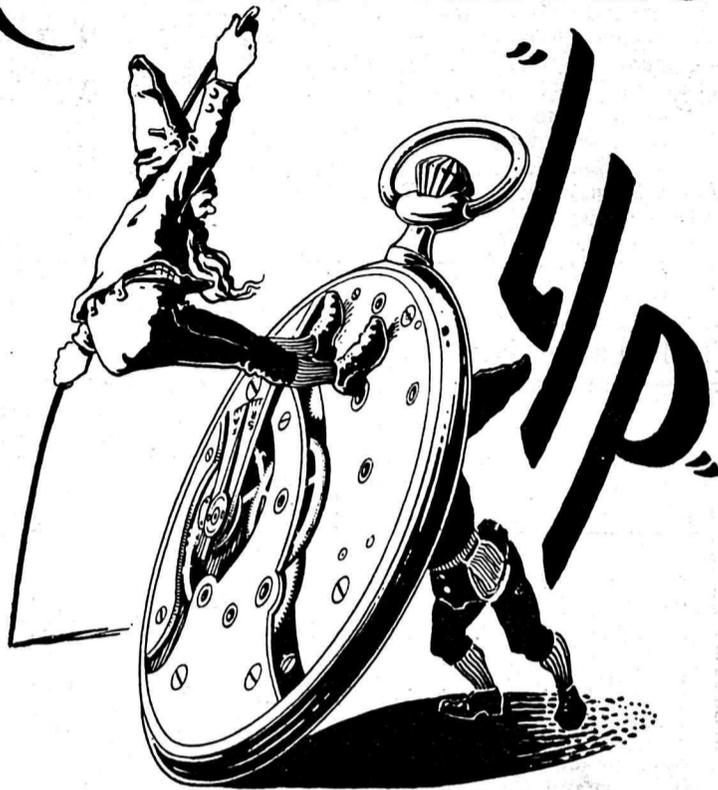
hors concurrence en prix, par la qualité

10 à 14^m ancre et cylindre en boîtes or, argent et métal
ou mouvements seuls H 4019 C 4580

Plus ancienne fabrique produisant cette spécialité

V^{ve} JEAN AEGLER, Usine „Rehberg“, BIENNE

CHRONOMETRES



H 1053 C 1388

CHANGEMENT DE DOMICILE

Fabrique de balanciers compensés

PHILIPPE FAVRE & C^{IE}

PONTS-DE-MARTEL

Dès le 1^{er} Mai,

1691

Bureau et Ateliers sont transférés

dans leur nouvelle fabrique à

La Sagne

H 1554 C

Manufactures de pierres fines THEURILLAT & C^{ie}, Porrentruy

Usines hydrauliques et électriques à Porrentruy et Courtemaiche
occupant plus de 300 ouvriers

Spécialité de pierres moyennes, échappements et Roskopf
avec trous extra polis et réguliers pour interchangeabilité
absolue. H 560 P 1505

Prix très avantageux.

Manufacture d'Horlogerie

PH. GINDRAT-MATHEZ

Marque de fabrique déposée
HORIZON

Tramelan

Montres ancre de précision
extra-soignées

levées visibles, doubles plateaux, plates et extra-plates, lépine et savonnette, 19 lig. (16 size) 17 1/2 lig. (12 size)

Fabrication mécanique procédés les plus modernes.

Interchangeabilité absolue.

1649 H 3779 J

Mise à l'heure au pendant très solide.

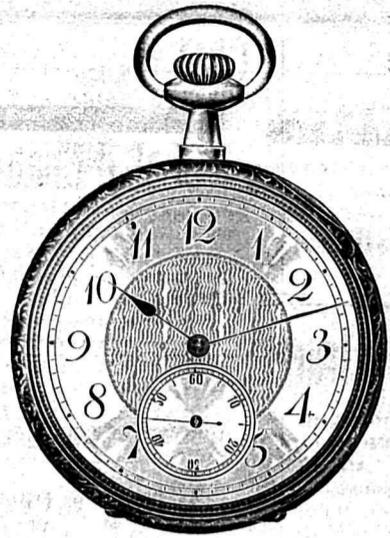
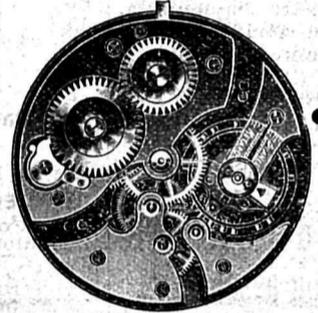


Les montres **Horizon** se font également en pièces cylindre très soignées et en tous genres de boîtes **or**, argent, métal, acier haute fantaisie.

Prix sans concurrence à qualité égale.

Pièces de rechange finies et interchangeables.

Catalogue illustré sur demande.



Manufacture CH. CHOPARD d'Horlogerie Sonvilier (Suisse)



TÉLÉPHONE

Maison fondée en 1830

Marque de fabrique déposée

Adresse télégraphique: Gloria, Sonvilier

✿ Exportation et genres pour tous les pays du monde ✿

Spécialités de montres plates, extra-plates et extra-minces, ancres fixes, 17, 18 et 19 lignes levées visibles, doubles plateaux, mise à l'heure au pendant, extra solide

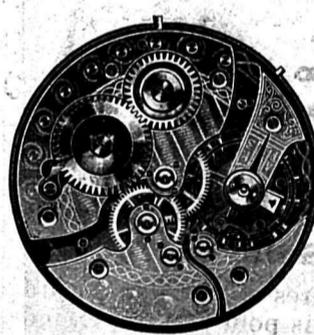
Demandez les montres **GLORIA** qui sont livrées garanties comme bienfacture, fini, réglage, élégance et solidité.

Les montres „GLORIA“ se fabriquent en trois qualités, avec boîtes or, argent, acier, niel, vieil argent, frappes, métal et fantaisie, verres et savonnettes.



1^{re} qualité
extra soignée

réglage de précision, serré à 10 secondes dans les deux positions et accompagnée d'un bulletin de marche.



2^{me} qualité
soignée

réglage garanti à 30 secondes dans les deux positions



3^{me} qualité

bonne montre civile
garantie réglée à 1 minute au pendu



La fabrique ne traite qu'avec maison de gros et offre monopoles pour la vente exclusive de ses produits avec marque « Gloria ».

H 10541 I

Pour renseignements, catalogue illustré et prix, s'adresser à la

989

Manufacture de Montres „GLORIA“ à Sonvilier près Chaux-de-Fonds (Suisse)

Chaque pièce est accompagnée d'un bulletin de garantie

Personnel expérimenté pour la fabrication des montres à hauteur minime.

E.D. Elias

HORLOGERIE EN GROS
EXPORTATION
12, Oude Turfmarkt
AMSTERDAM
HOLLANDE

H 194 C 39

On offre à louer

dans une fabrique d'horlogerie du Jura bernois, à prix très bas, un grand local, pouvant contenir 60 à 70 ouvriers, propre, bien éclairé, force motrice, s'il le faut. Convient pour fabricant de montres genre Roskopf auquel la fabrique livrerait les ébauches. Eventuellement l'on s'associerait. 1676

Offres sous chiffres **04769 J** à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.

Horloger-technicien

connaissant terminages, réglages, achevages de n'importe quel genre de montres, simples ou compliquées, cherche place immédiate ou pour époque à convenir. 1655

Références de 1^{re} maison de la place; prétention modeste. Offres sous **Wc 1342 C** à Haasenstein & Vogler, Chaux-de-Fonds.

Comptabilité américaine 1012 appr. à fond par leçons écrites. Suc. gar. Pros. gratis H. Frisch, exp. comp. Zurich F. 21. H 5523 Z

Fabrique d'horlogerie

Remise ou association

Fabrique d'horlogerie par procédés mécaniques, ancienne réputation, marques renommées, récompenses industrielles, est à remettre

Eventuellement, association avec négociant ou fabricant.

Adresser offres sous chiffres **V 1618 C**, à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1710

Chef d'Ebauches

capable connaissant à fond la fabrication et l'outillage moderne est demandé dans fabrique de montres de La Chaux-de-Fonds.

Références exigées. Offres par écrit sous chiffres **C 1635 C** à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1708

Voyageur

Un voyageur capable, bien introduit auprès de la clientèle horlogère dans tous les pays de l'Europe depuis 20 ans, demande à voyager pour une bonne fabrique de montres ou éventuellement à la représenter en Allemagne.

Ecrire s. chiffres **P 1606 C** à l'agence Haasenstein & Vogler, à la Chaux-de-Fonds. 1702

Arnold Richard

Téléphone **Sonvilier** Téléphone

Spécialité :

Montres ancre pour Dames or, argent, acier

10, 11, 11 3/4", lépines, savonnettes Extra-plates - Hauteur normale Fabrication et Réglage H 10413 J soignés 980

JACQUES EIGELDINGER

Place Neuve 2, La Chaux-de-Fonds H 603 C Maison fondée en 1878 1063 Remontoir arg., acier et métal. Montres Goliath 30 h. et 8 jours, p^r voitures, automobiles, voyages et bureau. Montres boules et demi-boules avec et sans pierrerie. Montres 8 jours de 27 à 60", réglages garantis.

Fabrique de Montres

E. SAGNE-GEISER, Sonvilier

Montres ancre 18 1/2", ex.-plate " " 19" bal. visible " Roskopf plates H 7818 I Marques déposées: Elégancia I^a Regulatorul Câte Ferate Romane C. F. R. C. F. R. 710

Qui

serait acheteur de 12 cartons pièces 19" lép. arg. ent. cuv. arg. lentilles genre allemand, ancre, levées visibles, double plateau, 15 rubis, très bonne qualité, également. 36 mouv. 30 lignes ancre.

Offres par écrit s. **U 5310 J** à l'agence Haasenstein & Vogler, St-Imier. 1718

A louer

dans un village horloger d'Alsace (proximité de la frontière suisse) un

joli atelier

pour 12 ouvriers avec grand logement. 1724

S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler, Porrentruy, s. chiffres **H 1366 P**

Jeune homme, sachant bien le français, l'allemand, actuel dans une maison d'outils et fournitures d'horl. en gros, cherche place pour époque à convenir comme

Correspondant

ou teneur de livres, etc. Bonnes références à disposition. Offres sous **Nc 1690 C** à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1723

Les fabricants faisant

les pièces 11" Nacre, 10 3/4" & 11" Arg. Email, Léop. et Sav. 14" & 15" à pont arg. 800 & 935, et 12" acier Carrées mvt 1/2 vue, sont priés de donner leur adresse sous chiffres **L 1685 C** à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1720

Montres 12, 16, 19"

Ancre

lép. et sav. à sec. levées visibles

11" cylindre
Plates et extra-plates

Tous genres de boîtes

Qualité soignée et bon courant

Jean Stauffer

St-IMIER 1593 H 349 J

On cherche commanditaire

avec apport de **fr. 15,000**, de préférence bon mécanicien pouvant diriger une fabrication d'ébauches, ou employé pour la comptabilité; affaire de grand rapport. 1695

Adresser offres sous chiffres **M 1583 C** à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.

Gebr. Rozendaal
Hoorn (Hollande)

Achat de grandes séries de montres or, argent et métal 11-18" genre bon marché. H 92 C 1277



50, Rue du Marché, 50

Assortiments Roskopf

Fritz GRANDJEAN
H 570 C Le Locle 831



H 1682 I 607

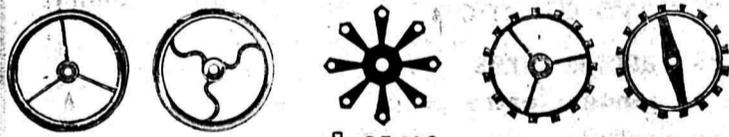
Carnets d'Ecots
de montres

Nouvelle édition complétée

Prix: fr. 1.—
l'exempl. pris à notre bureau
En vente à la
Lithographie et Typographie
R. HAEFELI & C^{ie}
La Chaux-de-Fonds

Fabrication de Balanciers

cylindre et façon vis



+ 25419

WYSS & HÆCHLER
GRANGES (Soleure)

Balanciers cylindres en tout genres et grandeurs, dardain et nickel. — Balanciers façon vis pour montres cylindres et ancre. — Balanciers pour montres Roskopf.

Demandez les échantillons.

Outillage mécanique. — Force motrice.

Production normale: 80 à 100 grosses par jour.

H 1631 C Nous pouvons livrer dans les 24 heures. 1713

TÉLÉPHONE

BANQUE FÉDÉRALE (S. A.)

LA CHAUX-DE-FONDS (Suisse)

SIÈGES: Zurich, Berne, Bâle, St-Gall, Genève, Lausanne, Vevey, La Chaux-de-Fonds

Capital social: fr. 25.000.000 Réserves: fr. 3.400.000

Ouvertures de comptes courants débiteurs et créanciers.

Escomptes et recouvrements d'effets sur la Suisse et l'Étranger.

Dépôts d'argent à vue et à l'année de 2 1/2 % à 3 1/2 %

Achat et vente de titres et coupons. Avances sur titres suisses et étrangers. H 503 C 623

Matières précieuses. Gardes de titres et leur gérance.

Coffrets à louer (Safe-Deposit)

Ecole d'hydroplastie et de galvanoplastie

C. CALAME & FILS, BIENNE

H 1668 C Chemins du Ried, 2 4716

Vente de procédés et leçons :

Installation complète d'ateliers pour faire le plaqué or par voie électrique à tous titres et toutes épaisseurs sur tous métaux, avec garantie de 5, 25 et 50 ans.

Preuves et échantillons à disposition.

FABRIQUE D'HORLOGERIE COMPLIQUÉE

WALTER MEYLAN

PROGRES, 20 LA CHAUX-DE-FONDS TELEPHONE

RÉPÉTITIONS A QUARTS ET MINUTES
SYSTÈME A TIRAGES ET POUSSOIRS. — SILENCIEUX
CHRONOGRAPHES. — COMPTEURS. — QUANTIÈMES. — AUTOMATES



DÉPOSÉ

Nouvelle Répétition Carillon

à 3 marteaux en vue

H 200 C Article breveté. 4207

➔ Pour Grossistes ➔

Une importante manufacture d'horlogerie cherche à monopoliser dans différents pays, une montre ancre 19 lig., bonne qualité :

**l'apogée comme article
extra bon marché.**

Il ne sera répondu qu'aux offres provenant de maisons de 1^{er} ordre et pouvant s'engager par de grandes séries régulières.

Adresser offres sous chiffres F 1652 G à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1715

Fabrique d'Horlogerie soignée. - Chronomètres
GINDRAT-DELACHAUX, Rue Léopold Robert 72, Chaux-de-Fonds

Spécialité :

MONTRES 8 JOURS ancre

tous genres et pour tous pays
toutes grandeurs jusqu'à 80 lignes

Montres 8 jours, simples et compliquées
avec quantième, H 982 C
avec chronographe,

avec répétition,
mise à l'heure habituelle
ou mise à l'heure par
le pendent.

Remontoirs et clés

Montres 8 jours
pour voitures,
pour automobiles,
pour voyages,
pour bureau,
presse-lettres,
formes carrées,
rondes ou variées,
garnitures
aciers, argentées, etc.

Pendulettes 8 Jours

Montres 8 jours à balancier visible ou
à cadran plein avec ou sans seconde
métal, acier, argent et or

Boules & demi-boules
8 jours
— cristal —
carrures argent,
acier ou métal
nickelé, argenté ou
doré.

Mouvements 8 jours pour pendulettes
ou petits cartels-

a remontoir et à clé

Réglage parfait
et marche 8 jours
pleins
garantie



Ce
dessin
représente
une montre
lépine métal
42 lignes, 8 jours
en grandeur naturelle



H 11146 C 1018

Boîtes

carrées

de 10 à 30 lig.

argent

acier

et

métal

On demande un bon
visiteur
énergique, connaissant à fond
la fabrication de la pièce ancre
fixe. A la même adresse
régleuse
retoucheuse, est demandée
également. 1698
S'adresser sous E 4988 J
à Haasenstein & Vogler,
St-Imier.

Changement de domicile

L'atelier de damasquinage

Richard Stegmüller

H 1599C est transféré 1700

➔ Rue de la Paix, 13

Küng, Champod & C^{ie}

Grenier 41 f

LA CHAUX-DE-FONDS

Spécialité montres or pour dames

Grand choix
en fantaisies facettes, etc.

Extra-plates or, argent et acier

Bonne qualité 1583
H 1035 C Prix très modérés

Watchmaterial and tool Manufacturers

We want to import Watchmaterials and
Watchmaker tools of all descriptions, send
us samples catalogues and prices.
Satisfactory references. 1717

H. Fein & Co,

Jobbers and Importers,

H 1674 C

49, Maiden Lane,

NEW-YORK, United States of America.

Fabrique de pendants, anneaux et couronnes

Louis Huguenin

ancienne maison Huguenin-Girard

A partir de ce jour, les bureaux et ateliers sont transférés

H 1683 C

rue du Parc, 8

1719

ancienne fabrique Girard-Perregaux & C^{ie}

On offre à vendre

un outillage complet pour monteurs de
boites métal et acier.

Une partie de cet outillage peut être
employé pour la boîte argent. 1725

S'adresser sous O 1636 N à Orell
Fussli, publicité, Neuchâtel.

*La fabrique A. Lugrin à l'Orient, malgre l'avis pré-
tentieux de Messieurs Braunschweig & Hirsch, garan-
tit à tous ses clients et acheteurs une absolue sécurité
quant aux montres et mouvements qu'elle fournit et
fournira; elle prend à sa charge tous les risques et
périls auxquels Messieurs Braunschweig & Hirsch
font allusion.* H 1686 C 1722

Commerçant - Chef de bureau

ayant voyagé est demandé dans impor-
tante maison de la Chaux-de-Fonds. Connaiss-
ance parfaite de l'allemand est exigée.

Préférence sera donnée à jeune homme
du pays ayant également de sérieuses notions
d'anglais ou d'italien. 1704

Ecrire sous chiffres Y 1629 C à Haasen-
stein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.

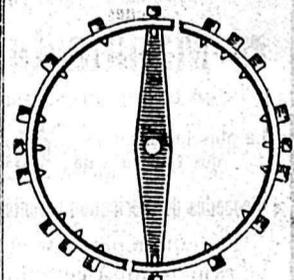
FABRIQUE DE BALANCIERS

Compensés et façon compensés
tous genres grandeurs et prix.

CHATEL & F.
C. HUGUENIN
PONT-VE-MARTIN
(SUISSE)

MÉDAILLES & MENTIONS HONORABLES
PARIS 1878.
CHAUX-DE-FONDS 1879 & 1881.
GENÈVE 1895 & 1899.

50 ouvriers Téléphone



H 608 C

1189

CHANGEMENT DE DOMICILE

Bureau et Ateliers pour la fabrication des Etampes à découper

Georges Russbach-Matile

H 1613 C

transférés dès ce jour

1705

9, Jaquet-Droz, 9

Nichés
Gravures sur bois
Spécialité:
Dessins pour Catalogues
et Prix-courants
R. Haefeli & C^{ie}, Chaux-de-Fonds

Maisons de dépôt
et de
représentation
de
LA NATIONALE:

à Chaux-de-Fonds

rue du Parc 65

à Bienne

rue de l'Union 3

à Porrentruy

à Tramelan

à Paris

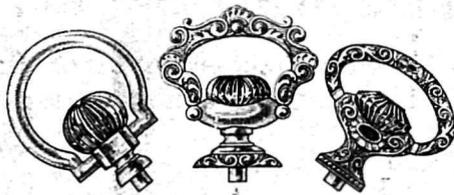
M. Louvrier

rue Sévigné 30

à Besançon

M. Marcel Bernard

Avenue Carnot 16



LA NATIONALE S. A.

Usines fusionnées de matières ouvrées or, argent, métal
et d'assortiments pour la boîte de montre

CHAMPAGNE * ST-IMIER * SAIGNELEGIER * MADRETSCH

Occupant un personnel de 350 ouvriers d'élite, et disposant d'un outillage moderne, puissant et sans cesse renouvelé.

Le catalogue illustré des produits de la société est envoyé sur demande; en outre des formes courantes en pendants, couronnes et anneaux, il renferme une riche collection d'assortiments en fantaisie et haute nouveauté.

LA NATIONALE fait exécuter par ses dessinateurs techniques tous modèles pour la construction d'outillages pour tous nouveaux genres d'assortiments, carrures ou lunettes de boîtes.

Elle possède, en Suisse et à l'étranger, de nombreux brevets et dépôts de modèles pour spécialité de pendants, de couronnes, d'anneaux, de carrures et de lunettes; elle ne travaille que par procédés interchangeables dans toutes les grandeurs de 8 à 70 lignes.

Bienfaisance irréprochable, qualités extra-soignée, soignée, courante et ordinaire. Prix très réduits se rapportant à la qualité fournie. Livraisons très rapides.

La correspondance pour ce qui est relatif aux prix, aux catalogues, aux modèles, etc., est à adresser au

Siège social, à St-Imier.

11 10658 J 1102



! Médailles aux
Expositions uni-
verselles de Paris
et de Barcelone

Récompenses et Diplômes aux Expositions nationales

L'Industrielle

Maison fondée en 1887 Société anonyme

* Manufactures de Cartonnages *

en tous genres, pour toute industrie et pour tous pays

La plus importante
des fabriques de **Cartonnages pour l'Horlogerie**

Procédés de fabrication patentés. — Machines et outillage de la dernière perfection.

Exécution prompte et soignée de tous les cartons, étuis, etc.,
se rapportant à cette industrie, à des prix défiant toute concurrence.

Spécialité de cartons avec intérieur molleton-veloutine extra.

La section des cartonnages pour l'Horlogerie occupe à elle
seule environ 70 ouvriers et ouvrières. (H 1974 P) 1726

Stock continuuel d'environ 300,000 cartons genres courants.

Directeur général: **H. Schmidlin.**

Pour adresse: **L'Industrielle, à Fribourg.**

MONTRE SECTOR

Dernière
et plus haute nouveauté

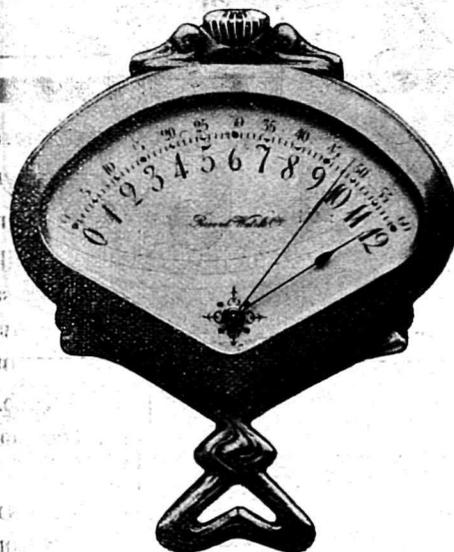
Interchangeabilité complète

Mouvement
extra-soigné

Réglage garanti

Le retour automatique
des aiguilles ne peut nuire
en aucune façon à la bonne
marche de la montre.

BREVETS 1395



Manufacture d'Horlogerie
Record Watch Co

Tramelan
(Suisse)

ANIRA

extra-plate ancre soignée

or, argent, métal, acier

15 rubis, spiral Breguet

Montre élégante,
solide et durable

A qualité égale
prix défiant toute concurrence

Télégrammes:

Record, Tramelan

Téléphone

